

Les travaux, les ingénieurs, Dumas, Dubreuil

Le 8 mars 1768 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A. N. Col C/4/22, f°72.
=====

Du 8 mars 1768

Travaux.

N°48.

Monseigneur,

M. Dubreuil, ingénieur en chef dans cette île, a sans doute l'honneur de vous rendre compte des ouvrages qu'il fait ici pour le Roi, tant en bâtiments civils que militaires. Je vous avoue que, quelques diligences que j'ai pu faire jusqu'à ce jour pour connaître la destination des ouvriers et l'emploi des matériaux que le Roi paye, je n'ai pu y réussir.

M. Dumas s'est rendu absolu dans cette partie, sous le prétexte que l'ingénieur en chef est un militaire ; il lui donne ses ordres directement, il dispose sans m'en donner aucune connaissance des ouvriers, des esclaves du Roi, et de tous les matériaux dont j'ai le soin de faire les approvisionnements.

J'apprends, comme par hasard, tantôt que l'on a commencé un ouvrage, tantôt que l'on en a abandonné un autre. J'apprends quelquefois que les esclaves des travaux sont détournés pour aller exécuter au Réduit ou ailleurs, quelques caprices de M. le Commandant.

Cependant tous ces ouvriers, ainsi que l'achat des matériaux, coûtent un argent infini au Roi, et le plus grand désordre règne dans cette partie.

Dès les premiers jours de mon arrivée, j'avais pensé à soumettre la destination des ouvriers à l'inspection d'un officier d'administration ; j'avais en conséquence dressé des instructions pour cet officier ; mais M. Dumas s'y est absolument opposé, prétendant qu'un militaire tel que l'ingénieur, ne devait point être soumis à l'inspection d'un officier d'administration. Il a réussi à inspirer les mêmes sentiments à Messieurs les ingénieurs qui d'abord avaient reconnu la nécessité de l'inspection pour la règle et le bon ordre.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien donner des ordres pour apporter le remède aux abus qui se commettent dans cette partie et d'y établir l'économie la plus sévère.

M. Dumas a tenté de se rendre maître dans les autres parties, comme il se l'est rendu dans celle-là. Il continue à envoyer ses ordres directement au garde-magasin, et les choses sont au point que le major et les aides-major y envoient également leurs ordres, mais le garde-magasin général m'apporte tous leurs mandats avant de les mettre à exécution, et pour le bien de la paix, je donne les ordres en conséquence de ce qu'ils désirent, autant que les intérêts et le service du Roi peuvent le permettre. Il serait à souhaiter que M. Dubreuil se conduisit de la même manière, mais la crainte où il est des violences de M. Dumas ne lui permet pas d'hésiter sur l'exécution à des ordres qu'il lui donne.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France

Le 8 mars 1768

* * *